

Questions évoquées à l'issue de la séance du conseil municipal du 30 novembre 2020

❖ 1.Colis du 3^{ème} âge

Devant l'impossibilité d'organiser un repas, un panier garni de Noël sera distribué aux habitants de 70 ans et plus, cela représente environ 90 personnes. La distribution se fera au Foyer ou à la mairie autour du 20 décembre. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il sera apporté à leur domicile.

2. Brûlage des feuilles

Une réflexion est en cours pour que les employés communaux n'aient plus à brûler les feuilles dans le village.

3. Réglementation des collectes des ordures

L'arrêté a été transmis en Préfecture. Une communication auprès des Saint Jeannais est en cours d'élaboration, pour un flyer qui sera distribué dans les boîtes à lettres, et mis sur le site de la commune.

La Maire Andrée ROUX